

Personne de contact
Dr. Johanna Friedli
T +41 31 511 38 47
johanna.friedli@anq.ch

A l'attention des directions et responsables
des mesures de l'ANQ des cliniques psychiatriques pour adultes

Berne, le 14 août 2019

MESURES ANQ PSYCHIATRIE POUR ADULTES

- Informations sur les derniers développements

- Agenda

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous avons le plaisir de vous informer des derniers développements des mesures nationales réalisées en psychiatrie pour adultes :

- Pour la première fois, les **diagnostics secondaires** ont pu être inclus dans l'évaluation statistique en tant que covariables de l'ajustement des risques. La prise en compte de la comorbidité est ainsi assurée, vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le [concept d'évaluation](#).
- Le relevé des mesures limitant la liberté de mouvement est uniformisé. A partir du 01.01.2020, les **mesures limitant la liberté de mouvement sur la chaise ou au lit** doivent être codées dans l'[instrument EFM](#) avec les heures de début et de fin, en fonction des isolements, des immobilisations ou du maintien ferme.
- Selon les directives de l'OFS, il convient de saisir la **variable 3.5.V04 Domaine d'activité** dans la ligne MP depuis le 01.01.2018. Cette variable est également requise pour le set de données de l'ANQ à partir de la livraison des données de l'année 2019 (voir le document [Contrôle et validation des données](#)).
- - L'année prochaine, l'évaluation des données 2019 prévoit un **taux de valeurs manquantes avec un cut-off de 0,1%**. Celui-ci sera prescrit pour toutes les variables de l'OFS qui ne doivent pas être obligatoirement déclarées. Les rares cliniques présentant plus de 0,1% de valeurs manquantes pour ces variables seront signalées dans le graphique des résultats. Ces mesures permettent de poursuivre l'amélioration de la comparabilité.

- Suite à la décision du Comité de l'ANQ, la **définition de cas avec regroupement des cas** de l'OFS conform. à la logique de la tarification selon SwissDRG/TARPSY **ne sera plus reprise** à partir des données de l'année 2019. A l'instar des années précédentes, la définition de cas indépendante du tarif s'applique à nouveau sans regroupement des cas; la définition de cas repose uniquement sur les durées de traitement des cas cliniques, pertinentes pour les mesures de la qualité. Elle correspond à celle de l'Office fédéral de la statistique comme présenté dans la [conception détaillée pour la statistique médicale](#). En principe, une unité de relevé correspond à un cas de traitement. Cette décision se base sur les nombreux retours des cliniques et commissions, ainsi que les expériences faites dans le cadre de la transmission et de l'évaluation des données. Le regroupement des cas réduit considérablement l'interprétabilité et l'utilité des résultats pour les cliniques. Il est difficile, voire impossible, de déduire des mesures à partir des résultats en présence de cas regroupés. Cette circonstance est particulièrement critique au regard de la déduction de mesures d'amélioration. D'autres inconvénients sont apparus au niveau de la forme de transmission et de la qualité des données, qui ont entraîné des pertes de données. Par ailleurs, il n'est plus possible de comparer les résultats avec ceux des années précédentes. Avec le retour à la définition de cas précédente, la comparabilité est rétablie, à l'exception d'une année de données. La directive "Livraison des données sans regroupement des cas" est valable à partir de la livraison des données de l'année 2019 (délai 7 mars 2020); vous trouverez de plus amples informations dans le document "[Définition des données PA](#)".
- A partir du 01.01.2020, les **séjours de courte durée** sont inclus dans les directives de mesure de l'importance des symptômes pour les instruments HoNOS et BSCL conformément à la décision du Comité de l'ANQ. **Seule une période d'au moins 24 heures (au lieu de 7 jours)** doit s'écouler entre la mesure d'admission et de sortie. Tous les processus stationnaires peuvent ainsi être relevés et évalués. Une démarche adoptée grâce aux travaux du groupe d'experts Courts séjours qui, en collaboration avec l'auteure du BSCL, Prof. Dr. Gabriele Franke, a contrôlé la sensibilité au changement du BSCL pour des séjours de <7 jours. Les résultats de l'analyse des données ont montré que le BSCL se prête également aux séjours de courte durée. Une publication des résultats est en cours d'élaboration. Il n'existe pas de directives pour HoNOS, l'instrument est déjà utilisé en psychiatrie forensique depuis le 1er juin 2019 pour des courts séjours. Vous trouverez de plus amples informations dans le [manuel](#) et les documents consacrés à [HoNOS](#) et [BSCL](#).

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de l'**agenda annexé**.

Nous restons volontiers à votre disposition pour toute information ou remarque supplémentaire.

Avec nos cordiales salutations
ANQ



Dr. Johanna Friedli
Responsable Psychiatrie

MESURES ANQ EN PSYCHIATRIE POUR ADULTES
Agenda 14.08.2019

Délais	Thème	Infos / Rapports
14.08.2019	Rapport	- Rapports comparatifs nationaux 2018 à l'att. des cliniques, avec possibilité de commenter les résultats
August 2019	Rapport	- Rapports individuels des cliniques 2018
Août/septembre 2019	Commentaires	- Possibilité pour les cliniques de commenter leurs résultats à des fins de préparation de la publication
27.08.2019	Satisfaction des patients	- Publication transparente des résultats 2018 et envoi du tableau Excel
Septembre 2019	Satisfaction des patients	- Mise en ligne des résultats spécifiques aux cliniques 2019 sur le tableau de bord de w hoch 2
18.09.2019	Formation (fr.)	- Mesures limitatives de liberté MLL (Lausanne)
19.09.2019	Formation (dt.)	- Inter-évaluateurs HoNOS (Berne)
24.09.2019	Formation (dt.)	- Mesures limitatives de liberté MLL (Berne)
Septembre/octobre 2019	Publication	- Publication transparente des résultats de l'importance des symptômes et des mesures limitatives de liberté 2018 y.c. communiqué de presse conform. au concept de publication (les cliniques reçoivent le communiqué au préalable avec embargo)
05.11.2019	Formation (fr.)	- Inter-évaluateurs HoNOS (Lausanne)
16.01.2019	Symposium	- Q-Day 2020
01.01. - 07.02.2020	Livraison des données	- Délai d'envoi des données de test 2019 (facultatif)
07.03.2020	Livraison des données	- Délai d'envoi des données 2019